

le début du régime de traités et de cessions qui ont formé la base de la politique relatives aux Indiens tant au Canada qu'aux États-Unis. Environ la moitié seulement de la population indienne du pays est liée effectivement par des traités formels avec le Canada, ce qui ne diminue en rien le souci du gouvernement pour le bien-être des Indiens qui n'ont pas conclu de traités.

Adaptation économique.—Par suite du déploiement de la colonisation, les Indiens ont traversé une période difficile de transition de leur économie simple et primitive à la vie moderne si changeante. Les problèmes d'adaptation économique des Indiens varient beaucoup d'une région du pays à l'autre, selon la situation locale, les avantages qui s'y présentent et leur association avec le reste de la collectivité. Au début, tous les Indiens étaient chasseurs. Mais, avec la colonisation, vint l'épuisement du gibier, représentant dans certaines régions la disparition à peu près totale du gibier et des animaux à fourrure et ravageant l'économie naturelle des Indiens.

Dans les provinces des Prairies, le gouvernement a suivi une politique d'éducation en agriculture et en élevage de bestiaux chez les Indiens, dont le succès est digne de mention en raison du fait que ces derniers n'avaient aucune expérience antérieure en agriculture.

Après la disparition du bison en 1878, les Indiens des prairies sont demeurés sans ressources et il a fallu s'occuper d'eux. Aujourd'hui, ils sont devenus des ranchers et des producteurs de céréales prospères,—une transition remarquable en quelques générations.

Sur la côte du Pacifique, les Indiens ont toujours été des pêcheurs et des marins et se sont aisément adaptés à l'industrie de la pêche commerciale à laquelle ils s'adonnent avec efficacité et d'excellents résultats. Plusieurs possèdent des bateaux et les flottes de pêche bien tenues des Indiens de la côte du Pacifique font honneur à leur industrie domestique. Dans les conserveries, les Indiennes sont particulièrement appréciées en raison de leur patience et de la régularité de leur travail. Dans les régions colonisées des provinces de l'Est, les Indiens se livrent en grande partie à la culture diversifiée. Certains ont réussi dans quelques entreprises industrielles spécialisées.

Pour la statistique sur l'agriculture et l'élevage, les biens immobiliers et les effets personnels des Indiens, voir le rapport annuel du ministère des Mines et Ressources.

3.—Terres des Indiens, par classe et province, 31 mars 1947

Province ou territoire	Non défrichées et non cultivées	Terres défrichées mais non cultivées	Terres en culture	Superficie totale des réserves ¹
	acres	acres	acres	acres
Île du Prince-Édouard.....	1, 320	800	200	2, 741
Nouvelle-Écosse.....	12, 720	556	1, 066	18, 187
Nouveau-Brunswick.....	33, 140	1, 127	339	36, 962
Québec.....	139, 243	13, 978	9, 271	177, 338
Ontario.....	1, 121, 193	104, 267	27, 814	1, 352, 948
Manitoba.....	210, 075	158, 121	18, 390	522, 395
Saskatchewan.....	501, 410	714, 610	70, 066	1, 202, 743
Alberta.....	327, 834	797, 633	63, 513	1, 419, 047
Colombie-Britannique.....	445, 373	247, 356	41, 491	832, 782
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....	3, 575	32	35	5, 634
Canada.....	2,795,883	2,038,480	232,185	5,570,778

¹ Comprend les terres submergées et les régions incultes.